

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

20 octobre 2026

À une séance ordinaire tenue le 19 octobre 2026 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

- Jean Duhaime
- Catherine Bussièrès
- Dominic Gamelin
- Yves Plante

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Théroux.

Résolution 26-10-274

Adoption du calendrier des séances du Conseil pour 2027.

CONSIDÉRANT que les municipalités locales doivent établir par résolution le calendrier des séances ordinaires pour l'année suivante en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances selon l'article 148 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT que ce calendrier devra faire l'objet d'un avis public conformément à la loi et selon l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par la conseillère Catherine Bussièrès

Et résolu unanimement par le Conseil (Monsieur le Maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027 est le suivant :

- Lundi 18 janvier
- Lundi 08 février
- Lundi 15 mars
- Lundi 12 avril
- Lundi 10 mai
- Lundi 14 juin
- Lundi 12 juillet
- Lundi 16 août
- Lundi 20 septembre
- Lundi 18 octobre
- Lundi 08 novembre
- Lundi 13 décembre

QUE toutes les séances débiteront à 19 heures et se dérouleront à la salle du Conseil, située au deuxième étage du 400, rue Notre-Dame à Saint-François-du-Lac;

QUE le calendrier sera également affiché par un avis public aux deux endroits habituels et publié dans le bulletin spécial du budget 2027.

ADOPTÉE

CERTIFIÉE COPIE CONFORME

Le 21 octobre 2026



Greffière-Trésorière